ANNEXE 5

STRATEGIE DE REVITALISATION DE SAINT-GERMAIN-LEMBRON

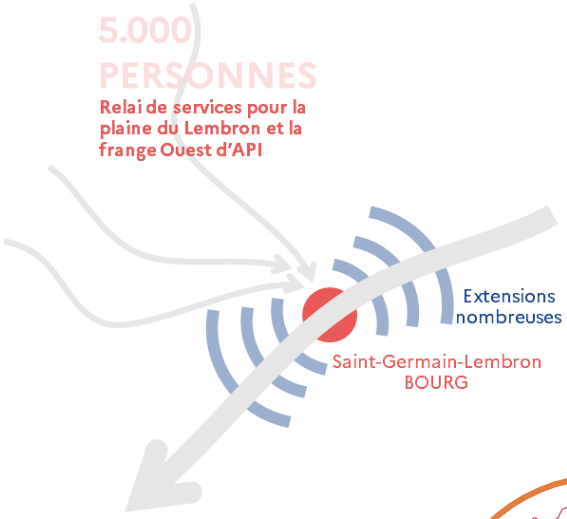

« Il est nécessaire que la commune prenne position quant au développement de sa croissance et à l'impact que cela génère sur la ville (quelle croissance est attendue ? Est-ce désiré ? Combien d'habitants ? Comment faire évoluer les équipements, services et commerces en fonction ?)

Un des objectifs du plan guide est justement de mettre en place l'ensemble des outils (réglementaire, de planification, dans les aménagements…) pour réussir à mettre en œuvre un développement heureux de SGL, conjuguer la croissance de la commune avec la qualité de vie qui la caractérise aujourd'hui. »

*Compte-rendu du COPIL *2 du Plan Guide*

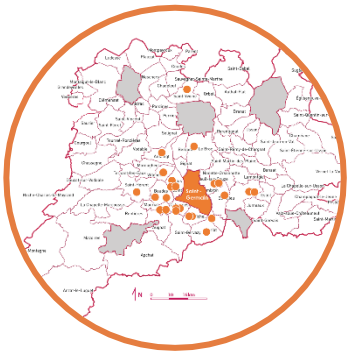

1. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

La Commune de Saint-Germain-Lembron, en devenant l'une des cinq Petites Villes de Demain de l'Agglo Pays d'Issoire, affirme son rôle de pôle structurant pour un bassin de vie plus large : la plaine du Lembron et les portes du Cézallier. En 2018 SGL comptait 1995 habitants. Depuis peu la commune accueille plus de 2000 habitants ce qui en fait une 'ville'

Dans le cadre Petite Ville de Demain, la ville a engagé des démarches de rénovation de son centre-bourg et une réflexion globale sur son développement et la maîtrise de sa croissance, à travers la réalisation d'une étude Plan guide (en cours, finalisation janvier 2023). De plus la ville est aussi engagée sur un PLH, un diagnostic OPAH-RU, une reprise de son PLU.

Contact entre la plaine et la montagne, la commune présente une structure de fort villageois, avec une « traverse » nord sud très empruntée. La commune de Saint-Germain-Lembron est située à une dizaine de kilomètres au sud d'Issoire, dont elle est accessible aujourd'hui directement par l'autoroute A 75 (sorties 15 et 17) et elle fait partie du canton de Brassac-les-Mines.

Pour revenir sur la population de la commune, celle-ci est en hausse depuis 2000 (environ +350 habitants) pour atteindre aujourd'hui 2007 habitants sur un territoire de près de 16 km^2, culminant à 544m d'altitude.

Elle bénéfice de services essentiels, sur le plan médical (3 cabinets de masseurs-kiné – 2 de dentistes, Pharmacie, 1 cabinet de 6 médecins – 2 cabinets d'infirmière- service d'aide à la personne – 1 service d'ambulances, 1 Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), 1 Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), comme pour les produits de première nécessité (commerces de bouches / bricolage / fleuriste /tabac presse / Moyenne Surface – Super U.). Gendarmerie, agence Postale, banques, écoles élémentaire / maternelle / collège, viennent compléter la gamme de service. La médiathèque est gérée par l'association La Licorne, également tiers lieux labellisé « Fabrique de territoire » et espace de vie sociale également labellisé, proposant de nombreuses activités culturelles.

Saint-Germain Lembron comptabilise plusieurs entreprises privées (Artisanat – Serrurerie – Matériel agricole - garage automobile – Contrôle technique VL…) en périphérie ou dans la zone d'activité « Les Coustilles » tandis que le commerce se concentre principalement en pourtour de la structure du fort villageois. L'agriculture et l'élevage sont présents tout autour avec une culture viticole très présente.

Suite à de nombreuses années de mises en demeure, la commune a dû engager d'importants travaux en centre-bourg, notamment en lien avec les problématiques d'assainissement. Ceci amène bien évidemment à traiter en parallèle les espaces publics, dans une perspective de végétalisation, traitement des déchets, circulation apaisée. Ainsi, le linéaire commercial n'est pas accessible depuis plusieurs mois à la date d'écriture, où ne l'est que pour les piétons, dans l'ambiance chaotique d'un chantier d'envergure, avec engins circulants et tranchées importantes. Ceci a entrainé une baisse de fréquentation notable des commerces et consécutivement une chute de chiffre d'affaires. Certains commerçants estiment la communication insuffisante sur le déroulé de l'opération. En lien ou non avec son assureur, la commune a décidé de mettre en œuvre une commission d'indemnisation visant à compenser la perte de chiffres d'affaires de la période de travaux par rapport à 2019 (les chiffres 2020 n'étant pas statistiquement pertinents au vu de la période covid). Les premières décisions sont arrivées en avril 2022, avec le concours technique de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Compte-tenu de ce contexte, il a été convenu avec la municipalité de ne pas engager de démarches plus importantes pour le moment envers les commerçants saint-germinois. Un évènementiel à l'automne pourrait permettre d'enclencher une démarche fédératrice, en l'absence d'association de commerçants à ce jour. Pour autant, certaines situations individuelles ont été relevées et devront être suivies.

Il apparait aujourd'hui que le traitement des espaces publics, en portant une attention particulière au patrimoine (riche par ailleurs sur la commune et étudié notamment pour la partie « cœur du sabot » - le fort) et sa mise en valeur auprès des habitants est un des enjeux principaux pour la commune. Hier commune « traversée », il s'agit avant tout d'offrir un espace attractif et où l'on se sent bien.

Eléments statistiques

Structure de la population par âge	Commune	Département	France
0-14 ans	17,10%	16,30%	17,50%
15-29 ans	13,70%	17,90%	17,50%
30-44 ans	18,00%	18,00%	18,30%
45-59 ans	21,50%	19,90%	19,50%
60-74 ans	18,10%	17,90%	17,30%
Plus de 75 ans	11,60%	10,00%	9,80%

Evolution de la population	1982	1990	1999	2008	2013	2018
Nombre d'habitants	1646	1671	1623	1778	1884	1995

	Commune	Département	France
Part des ménages sans voitures	12,70%	15%	15%

	Commune	Département	France
Taux de résidence secondaires	4,40%	10%	11%
Taux de logements vacants	13,80%	10%	8%

	Commune	Département	France
Revenu moyen	20 870 €	22 100 €	22 040 €
Taux de chomage	11,90%	12%	13%

	Commune	Département
Indicateurs de concentration de l'emploi	80,3	100,1

La population Saint-Germinoise est composée majoritairement d'actifs, de familles, ne travaillant pas forcément sur place. Saint-Germain-Lembron tout comme Brassac constitue l'un des dernières villes à partir de laquelle il reste possible de travailler à Clermont-Ferrand tout en bénéficiant d'un cadre de vie appréciable.

ATOUTS	FAIBLESSES
- Un patrimoine bâti et une forme urbaine intéressants - Des commerces qui marchent bien - Une situation géographique attractive - Une vraie centralité pour le territoire de la « Plaine du Lembron »	- Un parc de logement ancien et vacant compliqué à mobiliser - Des espaces publics dédiés à la voiture

OPPORTUNITES	MENACES
- Un linéaire commercial concentré à valoriser - Un parc de services et d'équipements structurants en cours de requalification - Un dynamisme démographique important	- Des extensions peu reliées au cœur de ville - Une commune marquée par des grands axes de passage qui ne donnent pas ou peu à voir le centre-bourg - Un patrimoine bâti peu protégé par les documents d'urbanisme - Une homogénéisation des paysages et un patrimoine rural peu préservé

ENJEUX

- Un centre-bourg « caché » à dévoiler
- Mieux connaitre le patrimoine et le valoriser
- Un dynamisme important qui doit se faire en lien avec l'identité de « ville à la campagne »
- Affirmer le centre-bourg comme pôle privilégié face à la ZAC en sortie de ville
- Passer d'une logique de remplissage à une logique de paysage
- Apaiser les espaces publics, aujourd'hui marqués par l'ère du « tout-voiture »

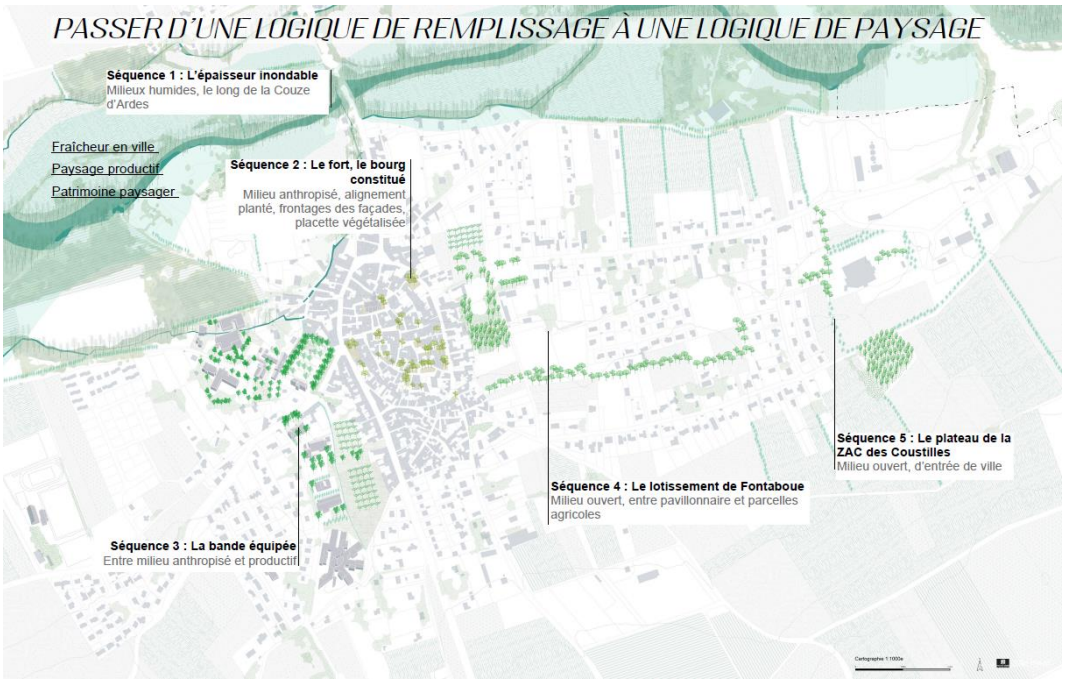

SECTEURS PRIORITAIRES D'INTERVENTION

Le cœur du sabot est particulièrement touché par les problématiques d'habitat vacant et dégradé. La structure dense et ancienne du fort rend difficile les rénovations. Il faudra porter une attention particulière à ces espaces.

Les entrées de ville sont elles aussi marquées par le bâti ancien et présente des paysages rythmés intéressants à mettre en valeur, avec des alignements de façades par exemple sur la route de Brioude, ou la présence de nombreux murets en galets sur la route d'Ardes ou du Breuil.

Le commerce est essentiellement concentré sur l'avenue Antoine Porte, entre la place que forme la pharmacie et d'autres commerces côté route d'Issoire et la place du désert de l'autre côté. Certains locaux dans le cœur du sabot sont encore occupés et d'autres vacants, avec des vitrines à mettre en valeur. La présence de la zone d'activité à proximité directe du centre fera l'objet d'une attention pour la non concurrence des activités en le cœur de bourg et les extérieurs.

Le patrimoine naturel et bâti de la commune se structure notamment autour du fort villageois et des biefs. La commune se distingue également par la présence groupée de la plupart de ses équipements sur ce qu'on appellera « la bande d'équipements », en lisière du bourg. Ceci étant exposé, il s'agit de rendre lisibles ces différents espaces et de bien les relier entre eux et aux quartiers d'habitations alentours.

2. STRATEGIE DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE

Notre stratégie territoriale souhaite conforter le cœur de ville comme pôle central pour les commerces, équipements et services, afin de proposer un autre mode d'habiter, de se déplacer, de consommer, en organisant un urbanisme des courtes distances. Toutefois, cette stratégie ne cherche pas à opposer le centre aux autres constructions de la ville, et choisit plutôt de dessiner les manières de relier ces parties autour du centre. Nous voyons l'Opération de Revitalisation du Territoire comme une opportunité de mettre en œuvre cette volonté, c'est pourquoi ces secteurs géographiques font partie intégrante de la réflexion. Ainsi, chacune des orientations stratégiques énoncées ci-dessous nous semble nécessaire à prendre en compte pour infléchir, organiser et prioriser le développement de la collectivité.

AXES DE REVITALISATION (orientations)

Ces axes de revitalisation sont directement issus de l'étude prospective et stratégique de développement de la commune (Plan guide)

2.1. Orientation 1 : Préserver les sols et les terres agricoles

Objectifs :

- Poursuivre le travail de mise en valeur du paysage de la commune
- Sauvegarder et promouvoir le patrimoine bâti
- Renforcer la présence de la nature en ville
- Passer d'une logique de remplissage à une logique de paysage
- Mise en valeur du bâti existant
- Rendre attractive la rénovation de l'ancien
- Proposer une offre d'habitat adaptée aux différents besoins

Sous-axes :

- **Créer des espaces publics de qualité et de proximité pour tous**

Cette ambition est primordiale pour rendre le centre-bourg attractif et accueillant. Il s'agira pur y parvenir d'actionner plusieurs leviers et notamment répondre à des enjeux locaux et globaux. Pour les premiers, il s'agira de mettre en avant le déjà-là, notamment le réseau de placettes aujourd'hui uniquement dédié au stationnement des riverains. L'Eglise est également un élément fort du patrimoine de la commune, aujourd'hui peu mis en avant (visible au loin et reconnaissable avec son dôme particulier, on ne la voit que très peu une fois dans la commune. Par ailleurs, les espaces publics qui l'entourent sont dégradés et invitent peu à venir découvrir l'édifice. Pour les seconds, il s'agit de répondre, par des aménagements et la mise en place de nouvelles pratiques, aux enjeux climatiques, en rendant le centre-bourg plus résilient. Améliorer le confort d'été dans l'espace public est également un objectif recherché. Il s'agira ainsi d'amener de la végétalisation sous toutes ses formes, en respectant les strates et destinations des espaces publics.

- **Valoriser les ressources locales**

Il s'agit de développer des aménagements frugaux sur la commune et d'accompagner les usagers vers des pratiques plus durables. L'objectif est de rendre le cœur de ville plus convivial (animations en lien avec les thèmes du développement durable

- **Améliorer la connaissance de l'état du bâti en centre-bourg et étudier les possibilités de rénovation**

Il s'agit de travailler sur l'offre d'habitat en centre-bourg. Aujourd'hui, la commune s'est étendue sur plusieurs quartiers (route d'Ardes et route du Breuil). L'accueil de nouveaux habitants reste un enjeu pour la commune, pour conforter son attractivité. Cet accueil devra se faire également au sein du parc existant, en remobilisant le parc vacant et en améliorant l'accès aux informations et financements pour la rénovation dans l'ancien. Valoriser le travail réalisé par ailleurs sur les espaces publics sera un véritable atout. Il s'agira d'attirer des investisseurs potentiels sur le parc ancien pour conserver une offre locative de qualité sur la commune. De même, il est important de faciliter l'accès à l'information sur l'habitat, via la mise en place de partenariat avec la Licorne, le CAUE, l'ADIL et les services habitat de l'Agglo Pays d'Issoire. L'étude pré-opérationnelle devra analyser finement les blocages et leviers de remise sur le marché du bâti ancien, vacant et /ou dégradé.

- **Proposer une offre d'habitat innovante et répondant aux besoins du territoire**

En plus de valoriser le parc ancien sur la commune, il est nécessaire de porter des projets d'envergure, à fort effet levier sur le centre. Remobiliser le bâti du cœur du sabot avec des réhabilitations exemplaires permettront de valoriser la notion d'habiter en cœur de ville. De plus, le cœur de ville, offrant accès privilégié aux commerces, services et équipement, est le lieu à favoriser pour l'accueil de publics

spécifiques ou en difficulté. Le projet de la maison du Lembron devra s'inscrire dans cette logique. L'étude pré opérationnelle pour la mise en place d'une OPAH devra également donner des axes de développement et des pistes d'action pour répondre aux besoins d'accueils spécifiques à la commune.

2.2. Orientation 2 : Développer un maillage de proximité

Objectifs :

- Privilégier les déplacements doux
- Requalifier les espaces de la commune et les liens entre eux, peu lisibles
- Rendre accessible et plus lisible le cœur du sabot, depuis les quartiers alentours
- Apaiser la circulation dans le cœur du bourg

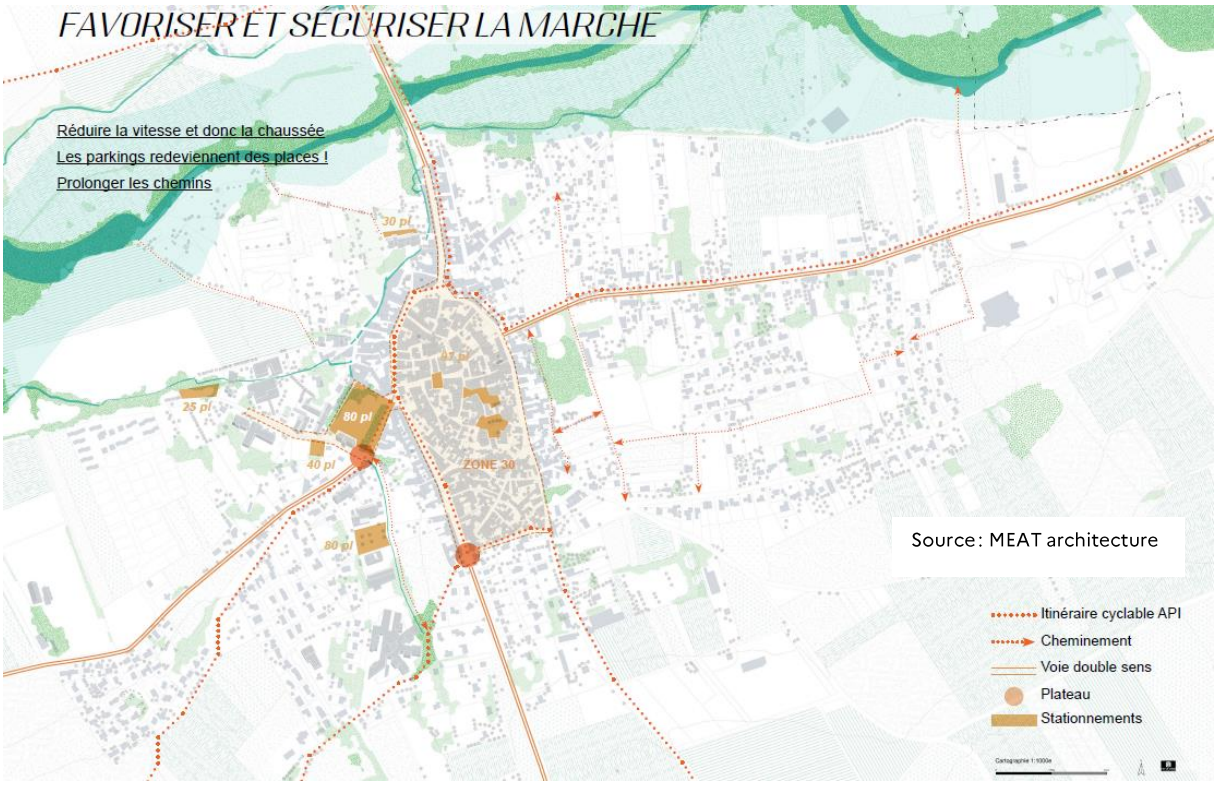

Les évolutions urbanistiques (Zéro Artificialisation Nette), la raréfaction des énergies fossiles et le dérèglement climatique nous poussent à nous affranchir du modèle du tout-voiture, et à donner plus de place aux mobilités douces. Revitaliser notre centre-ville, c'est en effet permettre d'y circuler à pied ou à vélo de façon sécurisée, dans un environnement agréable, et de manière efficace. Mais c'est aussi organiser des liaisons vers les équipements structurants situés plus en périphérie, comme les Coustilles, le stade Jean Coustès, ou la gare du Breuil-sur-Couze.

La revitalisation de notre centre-ville passe par la mise en valeur du bâti existant, en rendant attractive la rénovation de l'ancien et en proposant aux privés des outils pour sa mise en oeuvre. Saint-Germain-Lembron étant concernée par une dynamique démographique positive, il convient de proposer une offre d'habitat adaptée aux différents besoins.

Sous-axes :

- **Renforcer les liaisons actives à l'intérieur et hors du bourg : rendre accessible à tous le cœur du bourg**

Dans la même logique que la volonté de réfléchir par séquence paysagère et non plus en formule de « remplissage » des vides, il s'agit ici de mieux relier les quartiers résidentiels aux espaces d'attractivité du

bourg, permettant à la fois d'irriguer le cœur de ville et de le rendre plus vivant, et de rapprocher les services, animations et commerces de la population. Du fait du développement rapide de la commune, ces liaisons des nouveaux quartiers au centre et espaces d'intérêt sont peu mises en avant, et favorise « l'évasion » des publics, même habitants, en dehors de la commune.

- **Développer l'intermodalité**

Il s'agit ici de renforcer le bourg centre dans le grand paysage, et d'accompagner les usagers vers de nouveaux modes de déplacement. Le travail devra se faire en transversalité avec le schéma vélo et la stratégie mobilité de l'Agglo Pays d'Issoire, et en lien avec les structures à proximité : autoroute, gare (Breuil-sur-Couze), future voie verte, …

2.3. Orientation 3 : Valoriser les ressources et richesses locales

Afin de pouvoir affirmer le rôle de centralité du bourg, il nous faut soutenir et développer davantage l'offre de commerces, services et équipements structurants pour tout un bassin de vie.

Nous pensons que la collectivité doit jouer un rôle important dans cette recherche de résilience. Les effets du dérèglement climatique peuvent être atténués par la création d'espaces publics adaptés, en amenant de la fraîcheur et en encourageant l'infiltration des eaux de pluie par exemple. La valorisation des ressources locales permet, quant à elle, d'être moins dépendants des aléas extérieurs et de créer de la valeur directement sur le territoire.

Objectifs :

- Porter attention au déjà-là
- Eviter l'effet village dortoir
- Mieux relier la commune aux bassins d'emplois
- Renforcer les aménités du centre-ville
- Améliorer les circulations, notamment douces et piétonnes, au sein du centre-bourg et des quartiers périphériques vers le cœur de ville
- Encourager et accompagner le dynamisme associatif et culturel, garant d'un cadre de vie agréable
- Valoriser la position de « Portes du Lembron-Cézallier » afin de proposer une offre touristique de proximité, en coopération avec les communes limitrophes

Sous-axes :

- **Soutenir et renforcer la dynamique commerciale existante**

L'offre commerciale est importante sur Saint-Germain-Lembron, avec des espaces marchands affirmés mais en plus ou moins grande difficulté. En effet, la diversité commerciale est intéressante mais reste cantonnée au commerce de proximité. Une offre de restauration permet toutefois de générer du flux. Par ailleurs, le devenir de certains commerces sont en pointillés sur la commune, que ce soit le départ à venir d'un des deux tabacs, la crèmerie, … les commerçants doivent pouvoir être accompagnés pour favoriser une reprise systématique des commerces et améliorer l'attractivité du commerce de centre-ville. La vacance est un point à surveiller, d'autant qu'elle pourrait s'intensifier avec les départs à venir, fragilisant l'axe aujourd'hui bien lisible et suffisamment dense. Des actions menées par la commune et l'intercommunalité pour occuper ces locaux vacants permettront de maintenir un linéaire dynamique et attractif. Un embellissement des établissements serait également un axe à travailler, pour se détacher de l'offre de périphérie (dans et hors Saint-Germain-Lembron).

- **Accueillir et conforter une offre d'équipements et de services structurants pour le territoire**

Tant pour maintenir un niveau de services et d'équipements suffisant que pour accompagner la commune et les habitants vers de nouveaux usages, il s'agit de réfléchir au soutien des équipements existants. Développer une offre plus moderne permettra de soutenir le tissu associatif et sportif local. Enfin, il s'agira de mieux relier la « bande d'équipement » au cœur de bourg et aux autres quartiers, afin d'améliorer son accessibilité générale.

- **Soutenir la vie associative et culturelle**

L'un des atouts de la Commune, relevé dans le diagnostic du Plan Guide, est son dynamisme associatif et culturel, garant d'un cadre de vie agréable. Il paraît donc nécessaire d'encourager les différentes initiatives en la matière, mais aussi de diversifier les manifestations proposées. Par ailleurs, la Commune pourrait valoriser davantage sa position de « Portes du Lembron-Cézallier », afin de proposer une offre touristique de proximité, en coopération avec les communes limitrophes.

- **Valoriser le patrimoine historique et paysager**

Il s'agit de passer ici d'une logique de remplissage à une logique de paysage, en tenant compte des différentes séquences paysagères présentes sur la commune :

- L'épaisseur inondable : milieux humides répartis le long de la couze d'Ardes
- Le fort, le bourg constitué : milieu anthropisé avec des alignements plantés, des frontages des façades ou des placettes végétalisées
- La bande d'équipement : milieu anthropisé et productif faisant le lien entre la ville et la campagne, avec ses arbres plantés, et souvent isolés
- Le lotissement de Fontaboue : milieu ouvert enter pavillonnaire et parcelles agricoles
- Le plateau de la ZAC : milieu ouvert et d'entrée de ville

Ces séquences permettent d'intervenir de manière spécifique et judicieuse sur chaque espace afin de favoriser la fraicheur en ville, de rechercher un paysage productif ou encore de mettre en valeur, simplement, le patrimoine paysager (donner à voir des éléments, des vues, …).

3. PROGRAMME D'ACTIONS

OA 1 / PRESERVER LES SOLS ET LES TERRES AGRICOLES	Créer des espaces publics de qualité et de proximité pour tous	
	Parvis de l'église	1
	Restructuration des places du fort	2
	Place du Désert	3
	Déconstructions pour "aérer le centre-bourg" (avenue Antoine Porte, rue des Claveliers)	4
	Valoriser les ressources locales	
	Incitation à la récupération de pluie à la parcelle via une subvention dédiée	5
	Améliorer la connaissance de l'état du bâti en centre-bourg et étudier les possibilités de rénovation	
	Etude pré-opérationnelle OPAH	Voir fiche API dédiée
	Proposer une offre d'habitat innovante et répondant aux besoins du territoire	
	Maison du Lembron	6
OA 2/ DEVELOPPER UN MAILLAGE DE PROXIMITE	Renforcer les liaisons actives à l'intérieur et hors du bourg : rendre accessible à tous le cœur du bourg	
	L'école	7
	Route de Brioude	8
	La parcelle 1060	9
	Aménagement du chemin du Vouidari	Voir fichesai 009
	Création de passerelles pour traverser la Couze et le ruisseau des moulins	10
	Sécurisation de la route d'Ardes (en lien avec la DRAT Val d'Allier)	11
	Développer l'intermodalité	
	Liaison à la gare du Breuil-sur-Couze	Voir fiche API dédiée
	Aire de covoiturage et garage à vélo	12
OA 3/ VALORISER LES RESSOURCES ET RICHESSES LOCALES	Soutenir et renforcer la dynamique commerciale existante	
	Les vitrines du fort	13
	Programme d'animation commerciale	Voir fiche API dédiée
	Accueillir et conforter une offre d'équipements et de services structurants pour le territoire	
	La bande d'équipement (Jeanne d'Arc, salle polyvalente, salle de musique, ateliers municipaux…)	14
	Microcrèche	15
	Regroupement des praticiens de santé	16
	Halle des sports et aménagement des abords	17
	Rénovation énergétique de l'école	Voir fiche SAI-007
	Soutenir la vie associative et culturelle	
	Soutenir le tiers-lieu (accessibilité)	18
	Pérennisation des manifestations culturelles et associatives	19
	Valoriser le patrimoine historique et paysager	
	Valoriser et mieux connaitre le patrimoine	Voir fiche API dédiée
	La gestion durable des espaces publics	20
	Création d'un circuit touristique autour de l'eau et du fort villageois	Voir fiche API patrimoine

4. PERIMETRE ORT

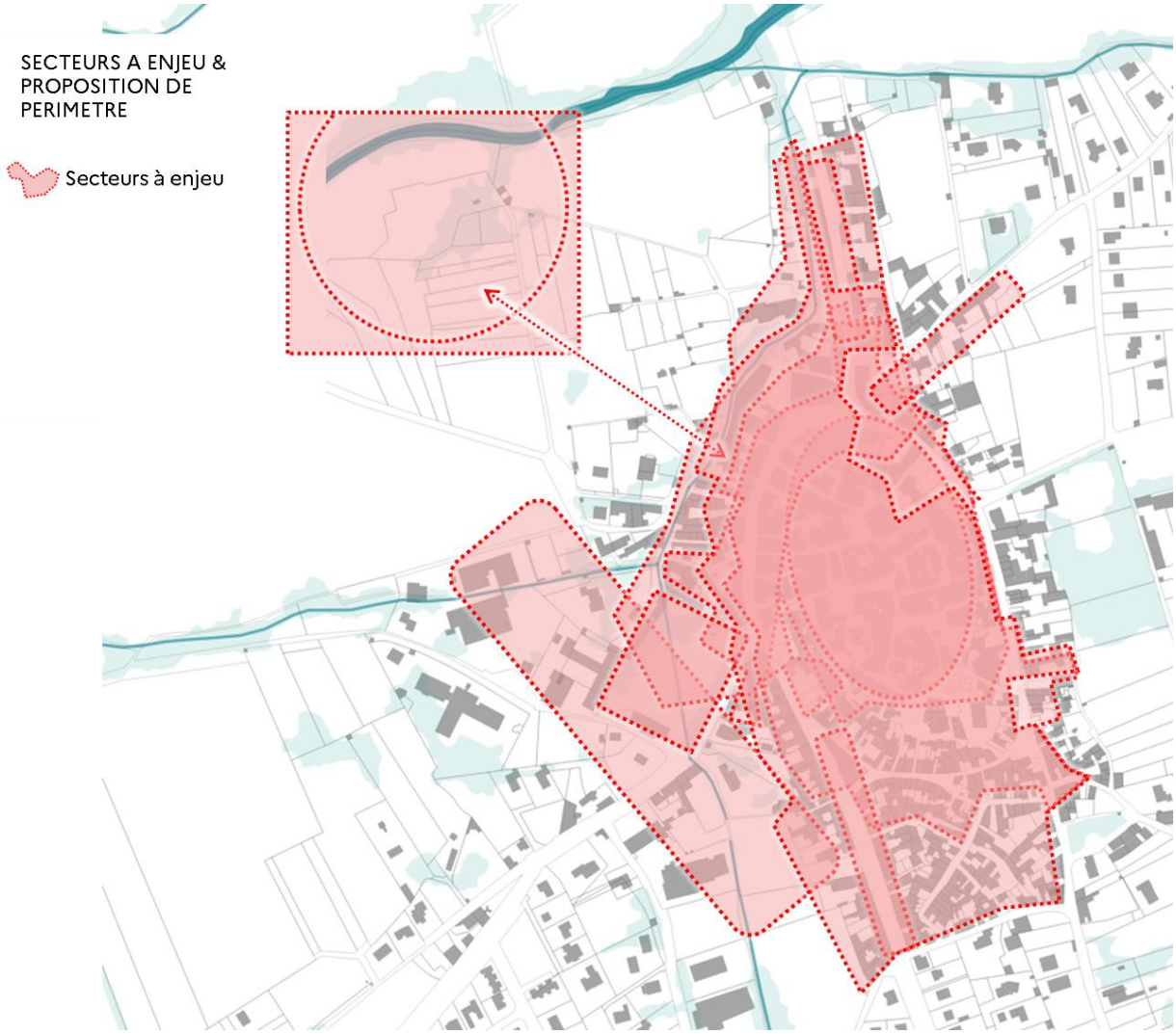

Saint-Germain-Lembron

1. Entrées de villes ou autres alignements de front bâti de part et d'autre des chaussées.

2. Place du Désert, complexe Mairie Ecole. Des enjeux autour du stationnement et pour la réfection et la mise en valeur de la plus grande place publique de la commune

3. Bande d' équipements. Projets notamment autour du gymnase et de réflexion autour d'une éventuelle friche urbain (salle polyvalente). Espace de transition entre la ville dense et la ville diffuse.

4. OAP et projet médical. L'enjeu est de conserver la présence des professionnels de santé dans le bourg, et éviter leur fuite vers la zone d'activité, voire sur un territoire plus excentré encore.

5. Ville dense. Concentre les enjeux de redynamisation commerciale, de reconquête du bâti et de valorisation du patrimoine bâti

Périmètre ORT

PRESERVER LES SOLS ET LES TERRES AGRICOLES

Créer des espaces publics de qualité et de proximité pour tous

1 Parvis de l'église
2 Restructuration des places du fort
3 Place du Désert

Valoriser les ressources locales

4 Incitation à la récupération de pluie à la parcelle via une subvention dédiée

Améliorer la connaissance de l'état du bâti en centre-bourg et étudier les possibilités de rénovation

5 Etude pré-opérationnelle OPAH

Proposer une offre d'habitat innovante et répondant aux besoins du territoire

6 Maison du Lembron

DEVELOPPER UN MAILLAGE DE PROXIMITE

Renforcer les liaisons actives à l'intérieur et hors du bourg : rendre accessible à tous le cœur du bourg

7 L'école
8 Route de Brioude
9 La parcelle 1060
10 Aménagement du chemin du Vouidari
11 Création de passerelles pour traverser la Couze et le ruisseau des moulins

Développer l'intermodalité

12 Liaison à la gare du Breuil-sur-Couze
13 Aire de covoiturage et garage à vélo

VALORISER LES RESSOURCES ET RICHESSES LOCALES

Soutenir et renforcer la dynamique commerciale existante

14 Les vitrines du fort
15 Programme spécifique d'animation commerciale

Accueillir et conforter une offre d'équipements et de services structurants pour le territoire

16 Le noyau d'équipement (Jeanne d'Arc, salle polyvalente, salle de musique, ateliers municipaux...)
17 Microcrèche
18 Maison médicale
19 Gymnase / Halle des sports

Soutenir la vie associative et culturelle

20 Soutenir le tiers-lieu (accessibilité)
21 Pérennisation des manifestations culturelles et associatives

Valoriser le patrimoine historique et paysager

22 Voir fiche API-016

CARTOGRAPHIE DES FICHES ACTIONS

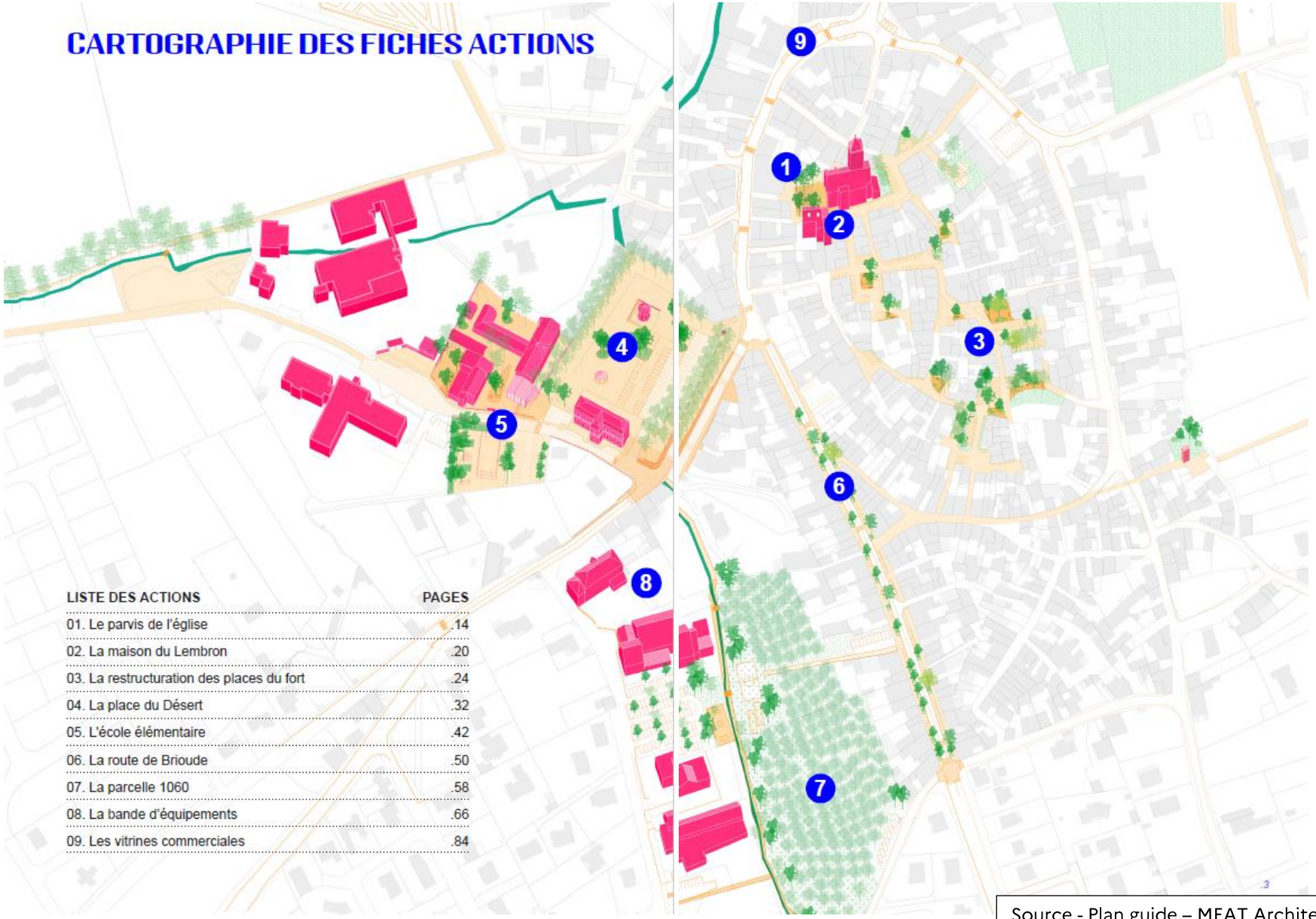

LISTE DES ACTIONS	PAGES
01. Le parvis de l'église	.14
02. La maison du Lembron	.20
03. La restructuration des places du fort	.24
04. La place du Désert	.32
05. L'école élémentaire	.42
06. La route de Brioude	.50
07. La parcelle 1060	.58
08. La bande d'équipements	.66
09. Les vitrines commerciales	.84

Source - Plan guide – MEAT Architecture

5. AUTRES

LISTE DES ETUDES REALISEES SUR LA COMMUNE

- Plan Guide (en cours) : Les éléments présentés de manière synthétique dans cette annexe sont largement issus de l'étude plan guide en cours sur la commune, réalisée par le bureau d'études MEAT Architecture.
- Etude Flash-Covid (2022)